

## Sommaire

### LA FORMATION CONTINUE

- Le nouveau dispositif qualité «plus lisible pour le grand public»
- Présentation du projet de décret qualité **ALAUNE**
- Revivez la 16e Université d'hiver de la formation professionnelle
- La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2016 et 2017 **ALAUNE**

### ACTEURS, TERRITOIRES ET FILIERES PROFESSIONNELLES

- 56 pôles de compétitivités labellisés pour la phase IV (2019-2022)
- Un Mooc pour la performance environnementale des produits alimentaires
- Signature du Contrat stratégique de la filière Eau
- Panorama des industries agroalimentaires en 2018
- Déploiement du Plan 10 000 entreprises et Paqte
- Les enjeux de l'accès à l'information sur les débouchés des filières d'étude
- Index de l'égalité femmes/hommes : le ministère du Travail publie un questions-réponses **ALAUNE**

### LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Taux de répartition des contributions légales fixés par France compétences
- La troisième naissance d'avatars dénommés OPCO **ALAUNE**
- Contribution formation professionnelle et apprentissage : quels versements en 2019 ?

### DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- 60 % des POE numériques financées par le Fafiec en 2018 ont formé au métier de développeur

- Certification des compétences des représentants du personnel et des mandataires syndicaux

### DISPOSITIFS SPECIFIQUES

- Les entreprises adaptées retenues pour expérimenter le CDD Tremplin
- Deux arrêtés fixent les montants des aides attribuées aux entreprises adaptées
- Nouveaux critères de recrutement des personnes handicapées en entreprise adaptée
- Réussir la réinsertion professionnelle des détenus en difficultés avec les compétences de base **ALAUNE**

### CERTIFICATIONS QUALIFICATIONS

- L'inscription au Rncp est dématérialisée
- Une circulaire du ministère de l'Education nationale abroge et remplace la circulaire d'août 2003 sur la VAE **ALAUNE**
- Cinq régions lancent un appel d'offres commun pour une banque de ressources numériques des lycées
- CléA : les droits sont transférés à l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle

### MOBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE

- Euro App' la promesse d'une véritable mobilité européenne des apprentis
- Le budget Erasmus+ 2019 augmenté, plus de projets finançables
- Le ministère du travail publie des kits pour la mobilité européenne ou internationale des alternants **ALAUNE**

## Le nouveau dispositif qualité «plus lisible pour le grand public»

Lors de la 16e Université d'hiver de la formation professionnelle qui s'est déroulée à Biarritz le 31 janvier dernier, un plateau-débat s'est tenu autour de la qualité de l'offre de formation. Considérée comme un enjeu stratégique dans le cadre de la loi «pour la liberté de choisir son avenir professionnel», ce thème a donné lieu à des échanges autour des différents articles de la loi, notamment l'article 6 qui présente un référentiel national unique qui apporte plus de lisibilité pour les organismes de certification.

**Consultation** de [l'article sur le site dédié à l'Université d'hiver de la formation professionnelle](#)

## Revivez la 16e Université d'hiver de la formation professionnelle

Le Centre Inffo consacre un espace web dédié à la 16e édition de l'Université d'hiver de la formation professionnelle. Sur cette page sont mises à la disposition du public les ressources documentaires (captations vidéos, interviews) issues de l'évènement dédié à la Réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation suite à la loi "pour choisir son avenir professionnel".

**Consultation** de [l'espace dédié à l'Université d'hiver de la formation professionnelle](#)

## La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2016 et 2017

**Dares Resultats n° 9, Dares, février 2019**

Dans le cadre du plan "500 000 formations" il a été constaté une augmentation du nombre de chercheurs d'emploi entrés en formation entre 2016 et 2017. Pôle emploi et les Régions ont généré respectivement 335 000 et 360 000 formations soit un taux de réponse de 90 % à la demande, avec un nombre d'heures de formation plus conséquent pour les régions dont les formations sont plus longues.

Les domaines de formation demandés étaient les langues, le développement des capacités comportementales et relationnelles et les services à la personne.

**Consultation** de la [page de présentation de la revue](#)

## Présentation du projet de décret qualité

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, le projet du décret relatif au "référentiel national de certification qualité des organismes de formation" vient d'être présenté à France compétences. Construit à partir de 32 indicateurs, dont 22 communs à tous les prestataires et 10 dédiés à des prestataires spécifiques, le futur référentiel comprend 7 critères :

1 - L'information des publics sur les prestations, les délais d'accès et les résultats obtenus ;

2 - L'identification précise des objectifs des prestations et leur adaptation aux publics bénéficiaires lors de la conception des actions ;

3 - L'adaptation des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation aux publics bénéficiaires lors de la mise en œuvre des actions ;

4 - L'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement des prestations lors de la mise en œuvre des actions ;

5 - La qualification et la professionnalisation des personnels chargés des prestations ;

6 - L'inscription du prestataire dans son environnement socio-économique ;

7 - La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration par le traitement des appréciations et des réclamations.

**Consultation** de [l'article relatif au projet de décret](#)

# Acteurs, territoires et filières professionnelles

## 56 pôles de compétitivité labellisés pour la phase IV (2019-2022)

Suite à l'appel à candidature lancé par le Gouvernement en partenariat avec les Régions, pour distinguer les pôles de compétitivité de la phase IV sur la période 2019-2022, le Premier ministre a labellisé 56 pôles de compétitivité. Ils ont été définis à l'issue d'une expertise des dossiers, "conformément aux dispositions du cahier des charges", par un comité associant l'Etat et les régions.

**Consultation** de la [page dédiée aux pôles de compétitivité](#)

## Un Mooc pour la performance environnementale des produits alimentaires

Un Mooc destiné aux acteurs du secteur agroalimentaire sera ouvert du 12 mars au 30 avril 2019. Réalisé par l'Ademe et AgroParisTech, avec le soutien d'Agreenium, cette plateforme d'auto-formation a pour objectif de permettre à ses participants "d'adapter leur production aux nouvelles exigences du marché, grâce notamment à la prise en compte de la performance environnementale et à l'écoconception des produits alimentaires". Ce Mooc peut également accueillir les futurs professionnels du secteur ainsi que les enseignants ou formateurs de la filière.

**Consultation** de la [plateforme](#)

## Signature du Contrat stratégique de la filière Eau

Le Contrat du comité stratégique de la filière Eau vient d'être conclu avec la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances. Il se traduira dans un premier temps, par une étude sur les métiers en tension du plan d'investissement dans les compétences (Pic). Ils regroupent "les métiers en lien avec la programmation et ceux de l'ingénierie". A l'issue des conclusions de cette étude, les besoins des industriels pourront être mieux quantifiés.

Dans un deuxième temps, il est prévu de mettre en place un plan de formation par alternance avec deux objectifs :

- l'ouverture d'une vingtaine de classes par an dans les écoles de la filière,
- la garantie des opérateurs publics et privés de proposer un CDI aux alternants.

**Consultation** de la [page de présentation du communiqué de presse](#)

## Panorama des industries agroalimentaires en 2018

Suite au dernier Salon international de l'alimentation, vient de paraître la nouvelle édition du Panorama des industries agroalimentaires. Cette analyse traite des enjeux de cette filière et propose 18 fiches régionales reprenant les chiffres clés, le diagnostic et une carte de la région présentant les entreprises du secteur en fonction de leurs effectifs.

**Consultation** de la [page de présentation du panorama](#)

## Déploiement du Plan 10 000 entreprises et Paqte

Les modalités des déploiements respectifs du Paqte\* et du plan de mobilisation de 10 000 entreprises en faveur de l'insertion dans l'emploi font l'objet de la Circulaire interministérielle n° cabinet-2019-25 du 4 février 2019. Le programme de mobilisation des entreprises est composé de deux parties gérées par le ministère du Travail, en collaboration avec les autres ministères impliqués. La première, d'ordre national, implique une centaine de grandes entreprises "pour soutenir des dispositifs d'insertion qui font l'objet d'une attention particulière du Gouvernement (14 thématiques)" ; La seconde, d'ordre territorial, est mise en oeuvre par les acteurs locaux dont notamment les Direccte pour "démultiplier la démarche et l'adapter au contexte de chaque territoire". Quand au Paqte, il fait parti des dispositifs existants autour desquels s'articule le plan 10 000 entreprises et pour lesquels sont attendus les acteurs en lien avec les publics cibles. Enfin, avec une échéance fixée en 2022 sur l'ensemble du territoire, le plan 10 000 entreprises doit être suivi par tous les départements pour fin mai 2019.

\*Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises

**Consultation** de la [Circulaire interministérielle n° cabinet-2019-25 du 4 février 2019](#)

## Les enjeux de l'accès à l'information sur les débouchés des filières d'étude

**Information sur l'orientation en fin d'études : un enjeu d'équité et de qualité, Note de synthèse (coll.), France Stratégie, Février 2019**

Dans le cadre du choix d'orientation proposé aux jeunes et à leurs parents, France Stratégie a réalisé une étude sur les sources d'information relatives aux débouchés des filières d'étude. Constat est fait que celles-ci ne sont pas toujours lisibles et compréhensibles pour les publics concernés. En conclusion de son document de travail, France Stratégie estime que les opérateurs publics devraient se saisir du sujet et les invite à s'emparer des données statistiques afin d'"améliorer la qualité de l'information diffusée aux jeunes et à leurs parents" afin de leur donner accès à une information de qualité et facile d'accès.

**Consultation** de la [page consacrée à l'étude](#)

## Index de l'égalité femmes/hommes : le ministère du Travail publie un questions-réponses

Le ministère du Travail a mis en ligne un questions-réponses afin de permettre aux entreprises de trouver les réponses à leurs questions relatives à l'index de l'égalité femmes/hommes. On y apprend entre autre, "le choix de la période annuelle de référence pour le calcul" ou "les éléments de rémunération à prendre en compte".

**Consultation** de la [page consacrée à la mise en ligne du questions-réponses](#)

## Taux de répartition des contributions légales fixés par France compétences

Lors du 2e conseil d'administration de France compétences, les taux de répartition des contributions légales pour les formations et l'apprentissage reversées par les entreprises en 2019, ont été fixés. Ainsi, conformément au décret n° 2018-1331, les fonds seront répartis de la façon suivante :

- à l'Etat pour la formation des demandeurs d'emploi (financement du Plan d'investissement dans les compétences) ;
- aux Opco pour la péréquation interbranches et pour le développement des compétences au bénéfice des entreprises de moins de cinquante salariés ;
- aux Commissions paritaires interprofessionnelles régionales (CPIR) pour les projets de transition professionnelle ;
- aux Fongecif et Opacif pour le conseil en évolution professionnelle (CEP) ;
- à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour le compte personnel de formation ;
- à l'Agence de services et de paiement pour l'aide au permis de conduire des apprentis.

Ont également été votés, les taux pour les CPIR, pour la péréquation interbranches et le financement du permis de conduire, pour le développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés, pour le financement du CEP, pour le lancement du CPF par la CDC et enfin, pour le fonctionnement de la structure France compétences.

**Consultation** de la [page consacrée au compte-rendu du 2e conseil d'administration](#)

## La troisième naissance d'avatars dénommés OPCO

Dans sa 45e chronique, Jean-Marie Luttringer dresse le portrait des Opco en nous éclairant sur leur nature juridique, la base de leur création, en bref il tente de nous apporter des réponses et lever les malentendus et ambiguïtés liés à la création de ces structures, auxquels la loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" ne répond pas.

**Consultation** de la [Chronique n° 145 de février 2019](#)

## Contribution formation professionnelle et apprentissage : quels versements en 2019 ?

Cet article reprend les modalités et les critères de versements pour la contribution à la formation professionnelle et apprentissage en 2019. On y apprend que toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, doivent avant le 1er mars 2019, s'acquitter de leurs contributions selon les critères antérieurs à la loi du 5 septembre 2018.

Dans un second temps, pour amorcer cette année de transition, les entreprises de plus de 11 salariés ont à verser leurs contributions avant le 15 septembre 2019. En effet, cet acompte, calculé sur leur masse salariale 2018, va permettre le financement aussi bien des nouveaux acteurs (France compétences, opérateurs de compétences) que des nouveaux dispositifs (congé de transition professionnelle, CPF monétisé, reconversion et promotion par alternance).

Enfin, la taxe d'apprentissage sera synchronisée avec la contribution formation professionnelle en 2019 puisqu'elle est amenée à disparaître dans le cadre de la réforme.

**Consultation** de [l'article du droit de la formation](#)

## Développement des compétences

### 60% des POE numérique financées par le Fafiec en 2018 ont formé au métier de développeur

Le Fafiec vient de publier un communiqué de presse dans lequel il présente les chiffres liés aux formations qu'il a financées en 2018. On y apprend que 10 000 formations en Préparation opérationnelle à l'emploi en faveur des demandeurs d'emploi ont été financées par cet organisme. Sur l'ensemble de ces formations, près de 2 600 ont été mises en oeuvre pour former au métier de développeur, profession très demandée dans le secteur du numérique. Il est à noter également que les effectifs de cette branche augmentent de plus de 25 000 candidats par an.

**Consultation** du [communiqué de presse de la Fafiec](#)

### Certification des compétences des représentants du personnel et des mandataires syndicaux

Un guide "Certification des compétences des représentants du personnel et des mandataires syndicaux" a été mis en ligne par le Ministère du Travail. Il reprend les démarches à suivre par les représentants du personnel et les mandataires syndicaux afin de leur permettre de mieux définir les compétences acquises durant leur mandat.

**Consultation** de la [page de présentation du guide](#)

## Dispositifs spécifiques

### Les entreprises adaptées retenues pour expérimenter le CDD Tremplin

Dans le cadre du programme "CDD Tremplin", un arrêté vient d'être publié suite à la loi "pour choisir son avenir professionnel". Il complète la liste des entreprises en capacité d'accompagner les transitions professionnelles des travailleurs handicapés afin de leur permettre de s'insérer dans d'autres entreprises.

**Consultation** de l'[arrêté du 29 janvier 2019 fixant la liste des entreprises adaptées retenues pour mener l'expérimentation \(.../...\) au contrat à durée déterminée conclu en application de l'article L. 1242-3 du code du travail](#)

### Deux arrêtés fixent les montants des aides attribuées aux entreprises adaptées

Les aides financières accordées aux entreprises adaptées font l'objet de deux arrêtés publiés au journal officiel du 16 février dernier.

L'un est consacré à l'aide apportée à un travailleur en situation de handicap sur son poste de travail et à l'accompagnement individualisé dont il peut bénéficier dans le cadre d'une mise à disposition d'un autre employeur.

Le second traite de la revalorisation de l'aide financière attribuée dans le cadre d'un "CDD tremplin" et fixe les conditions d'attribution.

**Consultation** de :

- l'[arrêté du 6 février 2019 fixant les montants des aides financières susceptibles d'être attribuées aux entreprises adaptées hors expérimentation](#)
- l'[arrêté du 6 février 2019 revalorisant le montant de l'aide financière attribuée dans le cadre du "CDD tremplin"](#).

### Nouveaux critères de recrutement des personnes handicapées en entreprise adaptée

Les critères applicables en 2019 pour le recrutement des personnes handicapées sans emploi au sein d'une entreprise adaptée, sont expliqués dans un arrêté paru au journal officiel. On peut constater que ces critères diffèrent selon le mode de recrutement de la personne en situation de handicap, à savoir directement recrutée par l'entreprise adaptée ou proposée par le service public de l'emploi.

**Consultation** de l'[arrêté du 18 février 2019 relatif aux critères des recrutements opérés, \(.../...\)et susceptibles d'ouvrir droit aux aides financières de l'Etat](#)

### Réussir la réinsertion professionnelle des détenus en difficulté avec les compétences de base

Un guide, réalisé par l'Anlci présente les actions de formation destinées aux détenus en situation d'illettrisme proposées par l'association Auxilia. Il traite également du dispositif mis en oeuvre par l'association Justice 2e chance "qui propose un accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes sorties de la détention ou placées sous main de justice".

Ce guide explicite les démarches, les modalités d'accompagnement de ces deux associations et propose qu'elles travaillent en partenariat afin d'ajuster la complémentarité de leurs accompagnements respectifs et ainsi pouvoir répondre aux besoins des détenus en situation d'illettrisme.

\*Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

**Consultation** de la [page de présentation du guide](#)

### L'inscription au Rncp est dématérialisée

La procédure des demandes d'enregistrement des certifications, diplômes, titres et habilitations professionnelles au Rncp\* et au Rs\*\* (ancien "Inventaire") vient d'être mise en place par France Compétences. A cette occasion, France Compétences a annoncé la mise en ligne d'un nouveau site public "plus ergonomique et plus fonctionnel" en cours d'année, pour "rendre davantage accessible et lisible l'offre de certifications afin de garantir leur pertinence et leur adéquation avec les besoins de l'économie".

\*Répertoire national des certifications professionnelles

\*\*Répertoire spécifique

**Consultation** de [l'article consacré à la procédure des demandes d'enregistrement](#)

### Une circulaire du ministère de l'Éducation nationale abroge et remplace la circulaire d'août 2003 sur la VAE

La circulaire n° 2003 du 1er août 2003 relative à la validation des acquis de l'expérience (VAE) vient d'être abrogée par une nouvelle circulaire publiée au bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en date du 7 février 2019. Ce nouveau document reprend les principes généraux de la VAE et précise son organisation et le rôle du coordonnateur académique qui a pour mission de coordonner et piloter le dispositif académique de validation des acquis (Dava).

Une annexe détaille la procédure du dispositif (frais relatifs à la VAE, étapes de la procédure, examen de la recevabilité, dépôt du dossier de validation, évaluation du jury).

**Consultation** de [la circulaire n° 2019-010 du 31 janvier 2019 relative à la VAE](#)

### Cinq régions lancent un appel d'offres commun pour une banque de ressources numériques des lycées

Dans le cadre de la réforme du lycée et du baccalauréat applicable à la prochaine rentrée scolaire 2019, un changement important du contenu des programmes va s'opérer, nécessitant le renouvellement des manuels scolaires. Si l'État prend en charge les dépenses liées aux manuels scolaires au collège, ce sont sur les Régions que se répercutent cette charge financière pour les lycées, afin "de ne pas laisser cette charge peser sur les familles".

Dans ce contexte et afin de proposer aux lycéens des ressources pédagogiques consultables en ligne à la prochaine rentrée scolaire, les régions Centre-Val de Loire, Grand Est, Île-de France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie lancent un appel d'offres commun pour une banque de ressources numériques des lycées et vont ainsi collaborer à la réalisation de ces outils numériques.

**Consultation** de [l'article dédié à l'appel d'offres](#)

### CléA : les droits sont transférés à l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle

Suite à la parution de l'arrêté du 26 février 2019, l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle détient les droits de propriétés des certifications validant l'acquisition du CléA et CléA numérique. Dorénavant cette association agit au nom des partenaires sociaux dans le cadre des négociations sur les évolutions de CléA mais également pour la définition des "modalités de la délivrance de chacune de ces certifications".

**Consultation** de [l'arrêté du 19 février 2019 relatif au socle de connaissances et de compétences professionnelles](#)

# Mobilité nationale et internationale

## **Euro App', la promesse d'une véritable mobilité européenne des apprentis**

Le bilan du projet pilote Euro App' a été présenté fin février au siège de l'agence Erasmus+ à Bordeaux. Ce projet permettra aux apprentis de suivre une formation en alternance longue dans l'un des pays européens. La finalité de ce projet est de simplifier les démarches de la mobilité européenne des apprentis afin d'attirer plus de jeunes à tenter l'expérience.

**Consultation** de [l'article consacré au projet](#)

## **Le budget Erasmus+ 2019 augmenté, plus de projets finançables**

Le budget consacré aux appels à projets Erasmus+ 2019 s'est vu alloué un supplément validé par la Commission européenne. Celui-ci pourra être utilisé par n'importe quel secteur et pour tous types d'actions, aussi bien pour la mobilité que pour les partenariats.

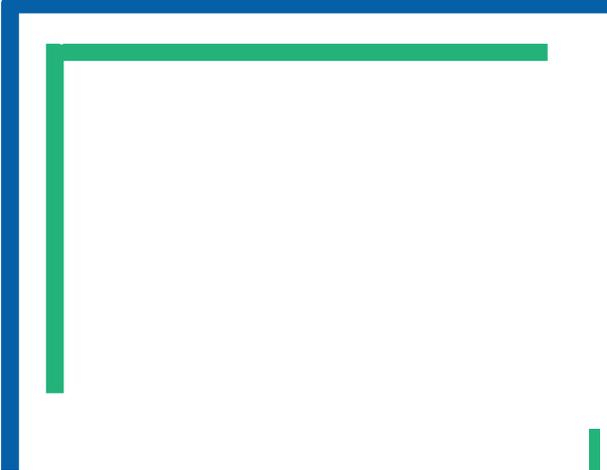
**Consultation** de la [page précisant le budget Erasmus+ 2019](#)

## **Le ministère du travail publie des kits pour la mobilité européenne ou internationale des alternants**

Certaines dispositions de la loi «pour choisir son avenir professionnel», applicables à tous les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, sécurisent la mobilité européenne ou internationale des apprenants tout en offrant de nouvelles possibilités de financement.

A cet effet, des kits viennent d'être publiés par le ministère du travail. L'un est destiné aux entreprises et le second, aux CFA et organismes de formations. Ils proposent des «informations utiles en termes de conséquences sur le contrat de travail, de financement de la mobilité, de couverture sociale et de validation des acquis des périodes de mobilité».

**Consultation** de [l'article dédié au communiqué de presse de Muriel Pénicaud](#)



# INFO P UR

## 02-2019

AgroSup Dijon - Eduter Ingénierie

26 Bd du Docteur Petitjean  
BP 87 999 - 21079 DIJON cedex

**Février 2019**

Coordination : Sylvie Petitjean - Magali Pichot - Cécile Weidmann  
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau  
Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau